

et le respect du vote. Vous veillerez à ce que tous les agents administratifs observent une neutralité absolue dans la lutte électorale, à ce que ni vos employés municipaux, ni vos gardes-champêtres ne se fassent distributeurs de bulletins ou agents de propagande. Je vous invite à donner les instructions les plus formelles à cet égard, et vous me signalerez ceux qui les auraient méconnuées.

Je compte sur votre concours, Monsieur le Maire, pour faire comprendre à tous la pensée du gouvernement, et j'attends de vous la rigoureuse observation de ces instructions. Il appartient à une administration libérale de ne rien négliger pour assurer la sincérité du suffrage universel.

Recevez, etc.

Le Préfet du Nord,
Paul CAMBON

A cette lettre est jointe la pièce qu'on va lire :

Circulaire de M. le ministre de l'Intérieur

CABINET DU MINISTRE
Paris, le 22 février 1878.

Monsieur le Préfet, au moment où s'ouvre une période électorale, dans un certain nombre de départements, je crois devoir vous rappeler la règle de conduite que je désire voir suivre par les agents de l'administration.

Le gouvernement se sépare nettement de la doctrine des candidatures officielles et des pratiques que ces candidatures rendent nécessaires.

Cette règle de conduite implique la neutralité la plus entière dans la lutte électorale et, comme conséquence, l'abstention de tout acte ou de toute démarche qui pourrait marquer aux yeux des populations une préférence en faveur de l'un des candidats sur l'autre.

Sous ce rapport, je ne partage pas l'opinion parfois émise que le gouvernement a le devoir et le droit de faire connaître celui des candidats qu'il lui serait agréable de voir préféré par le suffrage universel.

Sans doute, il est naturel et légitime que le gouvernement désire voir les électeurs manifester par les choix qu'ils font leur adhésion et leur attachement à la République. On ne peut s'étonner que le gouvernement aime à trouver dans des élections qui lui sont favorables, la preuve que le pays approuve la marche imprimée aux affaires publiques. Mais il ne lui appartient pas de forcer à son profit les manifestations du suffrage universel, et les témoignages de confiance qu'il reçoit de la part des électeurs ne lui donnent de la force qu'à la condition que ces témoignages soient librement exprimés.

Nous n'avons dans les affaires d'élection qu'un seul devoir à remplir : faire appliquer strictement et équitablement les lois. C'est ainsi seulement que nous pourrions assurer, au pays qui les réclame, la liberté et la sincérité du scrutin.

Vous aurez soin, M. le Préfet, que les choses se passent ainsi dans votre département.

Vous ferez connaître ces instructions aux agents placés sous votre autorité, et vous me rendrez compte immédiatement des infractions à cette règle de conduite qui vous seraient signalées dans le cours de la période électorale.

Recevez, etc.

Le ministre de l'Intérieur,
E. de MARCÈRE

Nous avons le regret d'apprendre par les journaux de Dunkerque que M. d'Arras ne se représente pas, et que M. Trystram n'aura pas de concurrent aux élections du 7 juillet.

M. Bardoux, ministre de l'Intérieur publique, viendra à Lille, le 15 juillet prochain.

M. de Marcère ira à Maubeuge le dimanche 23 juillet.

Deux cadavres ont été retirés ce matin du canal. Le premier, celui du nommé D... a été retrouvé près du pont Seldier. Cet homme avait été vu ivre pendant la journée d'hier, ce qui fait supposer que sa mort est accidentelle. Son corps ne portait, d'ailleurs, aucune trace de violence.

Un détail émouvant : La femme de M. D... inquiète de l'absence prolongée de son mari, s'informa, ce matin, près des personnes qu'il fréquentait d'ordinaire si elles ne l'avaient pas vu dans la soirée, lorsque vint à passer dans la rue de l'Époule un homme qui s'adressa justement à cette malheureuse femme pour lui raconter que l'on venait retirer du canal, un nommé D... qui devait, disait-il, habiter dans ce quartier. On juge de la douleur de cette infortunée qui s'enfuit chez elle affolée.

Le second cadavre est celui d'un jeune homme de 18 ans, belge d'origine. Cet infortuné se baignait, hier, près du pont de l'Industrie, entre Roubaix et Tourcoing. Ne sachant pas nager, il s'était fait solidement attacher autour du corps une corde que maintenant un de ses camarades placé sur la berge et qui, lui non plus, ne savait pas nager. Comment ce fatal accident se produisit-il ; l'auteur l'ignore lui-même. Toujours est-il que le jeune homme assis sur la berge lâcha tout à coup la corde : le baigneur disparut sous l'eau.

L'auteur involontaire de cet accident, se voyant impuissant à secourir son ami, poussait des cris de désespoir, en appelant au secours, tandis que l'infortuné Belge se débattait au milieu du canal. Des secours furent organisés, mais trop tard, hélas ! car le jeune homme qui, quelques instants auparavant, avait quitté le domicile de ses parents, plein de santé, ne fut retrouvé qu'à l'état de cadavre.

On a éroulé, hier, au dépôt de sûreté un ouvrier retordeur, Joseph S..., âgé de 37 ans et demeurant rue Saint-méme et du respect du vote. Cet homme, qui s'est livré à des actes infâmes sur une petite fille âgée de 11 ans.

La guerre aux chiens errants continue de plus belle. Douze procès-verbaux ont été rédigés hier, contre des propriétaires de chiens qui vagabondaient sans collier ni muselière.

Depuis quelques temps, les contraventions à la loi Grammont sont nombreuses à Roubaix, en dépit des peines sévères auxquelles sont exposés ceux qui maltraitent des animaux. Hier, rue des Lignes, le domestique Charles Alain, a été l'objet d'un procès-verbal pour mauvais traitements infligés, sans nécessité, au cheval qu'il était chargé de conduire.

Quoique né au village et dans un milieu peu aisé, le jeune Charles R... de Croix, à un faible pour les bijoux. Il a été arrêté hier pour avoir enlevé des boucles d'oreilles au domicile de M. Pierrard, rue de Lille, impasse Droulers.

Parmi les arrestations opérées hier, à Roubaix, nous avons à signaler celle d'un rattaché, Louis N..., âgé de 19 ans. Ce jeune homme est accusé de vol et de complicité de vol.

Deux autres jeunes gens, Lahaye, tisserand, et Lerouge, fleur, se sont ligués contre un menuisier de la rue de l'Ommelet et l'ont accablé de coups. Ils auront à expliquer leur conduite devant le tribunal de Lille. Le premier des deux inculpés a déjà subi une condamnation pour maraudage.

Environ cinquante kilogrammes de tabac belge, valant ensemble cinq cent quatre-vingt-cinq fr. telest montants des captures opérées, hier, par les douaniers qui surveillaient la frontière. Le premier fraudeur arrêté se nomme Henri Desmille. Il était nanti de 13 kilog. de tabac qu'il a déclaré porter pour le compte d'un sieur H... domicilié au Fontenoy.

Le second, Ch. Vandepuette, éclairait la marche d'autres fraudeurs, ce qui ne l'empêchait pourtant pas de porter lui-même une charge de 36 kil. 500. Les autres contrebandiers ont réussi à regagner la frontière, mais Vandepuette a été arrêté à la ruelle Cocheleux, malgré la course effrénée à laquelle il s'est livré à travers champs.

On lit dans la Gazette de Tourcoing : Les sections, symphonique et chorale, de la Société Saint-Joseph se sont fait entendre, dans la soirée de lundi, au local du cercle, et devant leur auditoire ordinaire. C'était un improptu musical dont l'essai a été heureux et dont le succès a dépassé toute attente. Nous en dirons quelques mots, pour renseigner nos lecteurs, sur les progrès accomplis par la Symphonie et le groupe chorale.

L'ouverture de la Société Saint-Joseph, l'ouverture légère de M. Sinsolhez, d'un mouvement doux et d'une addition rendue intéressante par le gracieux de la phrase musicale, a été bien exécutée ; c'est une bonne composition et ça été une excellente exécution.

Espoir et Vengeance, chautés par M. Duponchel, a mis en relief toutes les beautés d'une agréable voix de basse ; sympathique entre toutes, nuancé parfaitement, qualité des plus difficiles pour ce genre d'organe.

M. Charpentier s'est fait très-applaudir dans l'air arrangé de la Traviata, pour violon. Tout le monde a dû remarquer avec quelle sûreté d'archet, l'exécution s'est faite, comme l'expression et les mouvements du morceau ont été rendus avec art. Depuis le dernier concert, M. Charpentier a travaillé sérieusement, et les progrès faits ont un caractère spécial, qui révèle en lui, tous les germes d'un vrai talent.

L'Espérance a fait merveille dans le chœur, les Batteurs de blé, bien exécuté, bien rythmé. C'est elle qui a clos la soirée, par le magnifique morceau d'ensemble, Chants Lyriques de Saül, qui a été un triomphe. Pas la moindre défaillance ; les attaques, les reprises, les tutti, ont été exécutés de la meilleure manière, avec un entrain et une habileté de premier ordre. Comme sa collaboratrice la Symphonie, l'Espérance sait développer et faire valoir les ressources des virtuoses de talent qu'elle possède.

On a encore distingué le Solo de hautbois de M. Simon, puis le beau morceau de basse, chanté par M. Dervaux, dont la voix puissante a des effets merveilleux.

La Symphonie s'est encore montré avec éclat, dans la seconde partie du concert, avec la Petite Overture et la Valse de M. Sinsolhez. Ce compte-rendu succinct n'est pas en mesure d'apprécier avec étendue la valeur réelle de ces deux morceaux symphoniques, mais ce que nous pouvons faire remarquer, c'est l'exécution orchestrale qui a été parfaite. La Symphonie marche rapidement sur la route de l'art ; ses progrès ne vont pas manquer de rendre exigeants ses auditeurs ; heureusement elle peut y répondre. Espérons qu'un de ces soirs, elle nous donnera la surprise, de quelques-uns de ces hauts exé-

cutions, Ouvertures de maître, grands morceaux d'Opéras, dont elle est à même aujourd'hui, de rendre avec succès, les plus difficiles beautés.

Un incendie considérable a mis tous les habitants de Linselles sur pied dans la nuit du 24 juin.

Il était deux heures du matin, et le feu venait d'éclater dans la ferme Bestombes-Lemaire. Le feu s'est propagé avec tant de rapidité qu'en un instant tous les bâtiments ont été envahis, et les secours étaient devenus presque inutiles au moment où l'on parvint à les organiser. Néanmoins, les bestiaux et le mobilier ont pu être arrachés aux flammes, mais c'est tout ; le reste, fourrages, céréales, instruments aratoires, a été détruit. Les habitants de la ferme, réveillés par les voisins, se sont heureusement échappés du milieu de l'incendie dont ils n'auraient pas tardés à être victimes.

Cette ferme, dont il ne reste plus absolument que des pans de mur calcinés, était une des plus belles de Linselles, et appartenait aux héritiers Quecq de Lille.

Les pertes s'élevaient en bâtiments à environ 20.000 francs ; pour les récoltes et le mobilier, ils sont estimés à 7.000 francs. Il y a assurance.

On ignore absolument la cause de cet incendie. On a fait arrêter, cependant, un ancien ouvrier de la ferme, qu'on soupçonnait en être l'auteur par imprudence. Cet homme avait coutume d'aller dormir dans le hangar aux foins la nuit, et d'y fumer des pipes pendant les intervalles de sommeil.

M. Coyne, professeur à la faculté de médecine de Lille, est nommé professeur titulaire à la faculté de Bordeaux.

Nous lisons dans la Vraie France : « On annonce le prochain mariage de Mlle Le Roy, fille de M. le président du tribunal civil de Lille, avec M. Georges Allard, substitut au procureur de la République, à Avesnes. »

La Bénédiction nuptiale aura lieu jeudi, à Lille, en l'église Saint-André. »

On lit dans la Française :

« On annonce d'une part que M. de Marcère a l'intention de poser sa candidature pour les élections sénatoriales dans le Nord. Est-ce à cette intention qu'il faut rattacher les prévenances dont sont l'objet au ministère de l'Intérieur, les maires de ce département ? Mardi prochain, sont invités par le ministre, à un grand dîner, les maires de tous les chefs-lieux d'arrondissement, et de toutes les communes comptant plus de cinq mille habitants. L'Echo du Nord, qui nous fournit ce renseignement, explique que M. de Marcère « n'a pu inviter les six cents maires du département. » Il a choisi les maires des communes les plus importantes, réservant, sans doute, aux autres d'autres marques de sollicitude ! »

« Un avocat du barreau de Paris, député, annonçait hier qu'il était en ce moment question du très prochain mariage de M. de Marcère. »

Nous en mentionnons cette nouvelle aux Tablettes d'un Spectateur auxquelles nous laissons toute la responsabilité.

Si cette information est exacte, l'on ne pourra plus dire que nos ministres républicains sont incapables de trouver des alliances... même avantageuses.

Aux renseignements que nous avons publiés hier sur la mort du malheureux Nuytens, qu'on a retiré d'un puits établi sur les remparts de Lille, le Propagateur ajoute les détails suivants : « Ce puits appartenait au génie militaire. Il est établi sur un fort secondé et est à la porte de Douai et si bien dissimulé par les herbes, surtout en ce moment, qu'il est impossible de l'apercevoir. Nous avons, il y a quelques mois, signalé les dangers que présentait ce puits, ajoutant qu'il y avait urgence de le combler, ou, du moins, de le couvrir, mais les choses sont restées dans l'état. »

Il en est résulté un premier malheur. Il est sans doute assez surprenant qu'il ne s'en soit pas produit plus tôt, car ce puits n'est pas assez souvent le rendez-vous d'un grand nombre d'enfants. Il y a tout lieu d'espérer que le génie prendra des mesures pour prévenir de nouveaux malheurs. »

Le bruit courait hier soir, à Lille, que dans une rixe violente, à Marquette, entre trois ouvriers d'une usine, deux avaient été précipités dans le canal. Nous donnons cette nouvelle sous réserves, dit le Memorial, car on ajoutait ces détails qu'un des ouvriers précipités à l'eau, ayant voulu remonter sur la berge, aurait reçu sur la tête un coup de pierre qui l'aurait grièvement blessé.

Nous osons espérer que nous aurons demain à démentir ou du moins à atténuer la gravité de ces violences.

Le grand cirque américain de la place du Château-d'Eau, à Paris, dirigé par M. Meyers, entreprend une tournée dans le Nord.

Ce cirque doit donner deux représentations à Roubaix, les 8 et 9 Juillet, et deux à Tourcoing, les 10 et 11 du même mois.

Éphémérides Roubaisiennes

26 juin 1848. — Un détachement nombreux de la Garde Nationale de Roubaix, parti le dimanche soir pour se joindre aux volontaires lillois et voler avec eux au secours de leurs frères combattant pour la défense de l'ordre public, entre à Paris le lundi dans la matinée. Un poste leur est assigné dans le jardin des Tuileries, près d'un souterrain où sont renfermés 1,200 prisonniers.

TH. LEURIDAN.

Éphémérides Tourquennoises

L'éphéméride du 26 juin, étant intimement liée à celle du 27, nous les donnons ensemble. C'est l'histoire des 23 volontaires tourquennois à Paris, pendant l'insurrection de juin 1848.

— Un accident s'est produit dimanche à Dunkerque. — Pendant que les canonniers tiraient des salves d'artillerie, à l'occasion de la Fête communale, des pierres se sont détachées de la façade de l'église Saint-Éloi et sont tombées sur des personnes qui étaient dans la messe. Plusieurs ont été grièvement blessés.

— On attribue cet accident aux vibrations produites par les détonations d'artillerie.

— Le Président de la République vient de promulguer la loi adoptée par le Sénat et la Chambre des députés, relative au reclassement de la place du quai de la rue de Valenciennes. Les zones des servitudes seront délimitées suivant les mesures tracées qu'elles avaient antérieurement en 1867.

— Un militaire du 84^e en garnison à Avesnes, Lesnes, âgé de 22 ans, était venu passer dans sa famille, à Marolles, une permission de vingt-quatre heures. Pendant qu'on était occupé au lavage des écus, l'individu vint de se baigner dans la Sambre, bien qu'il ne sût pas nager. On ne tarda pas à retirer un cadavre de l'eau.

— Hier, vers quatre heures et demie du matin, un violent incendie a éclaté à Armentières, dans un magasin situé rue du Plat. En moins de cinq minutes, le bâtiment fut en flammes, et le feu menaça de se propager à une cité ouvrière conquis, habitée par de nombreux ménages d'ouvriers. — La panique était telle que le plus grand nombre des habitants de la cité se précipitèrent à fuir le bâtiment en feu, et ne purent être arrêtés. — Heureusement, grâce à l'arrivée de quelques pompiers et de voisins, la part du feu fut éteinte et les dégâts se bornèrent à la destruction complète du bâtiment incendié.

— Il n'y a eu aucun accident à déplorer.

— Les éleveurs du Nord ont obtenu de beaux succès aux concours d'animaux organisés au sujet de l'Exposition. Nous avons déjà signalé M. Boisse, directeur de l'asile de Bailleville, qui a obtenu le premier prix pour un groupe de vaches de race flamande et le prix d'aptitude pour les races laitières.

Ont également obtenu des récompenses : 1^{er} prix : M. Fétel-Longueval, à Loon, 900 fr. — 2^e prix, M. Troitein, à Hazebrouck, 800 fr. — Mention honorable, M. Sézard, à Armsbouts-Cappel, pour animaux mâles de race flamande de un à deux ans.

Animaux mâles de 2 à 3 ans. — 1^{er} prix, M. Coudekerque, 900 fr.

Animaux femelles de 1 à 2 ans. — 1^{er} prix, M. Fétel-Longueval, à Loos, 300 fr. — 2^e prix, M. Hésbroux, à Beugnot, 200 fr.

Animaux femelles de 2 à 3 ans. — 1^{er} prix, M. Sys, à Hazebrouck, 400 fr. — 2^e prix, M. Fétel-Longueval, à Loon, 300 fr.

Animaux femelles de plus de 3 ans. — 2^e prix, M. Boisse, à Bailleville, 400 fr. — Mention honorable, M. Sys, à Hazebrouck ; mention honorable, M. Hésbroux, à Beugnot.

Pour l'espèce porcine. — Mention honorable, M. Rancay, à Hazebrouck, 4^e prix, M. Lobbedez, à Biaringhem, 100 fr.

— On parle beaucoup, à Neuville-St-Amand, d'un suicide dont la commune a été, hier, le théâtre. Un sieur T..., employé du chemin de fer du Nord à la gare de Saint-Quentin, aurait mis fin à sa vie pendant dans son domicile. Renseignements exacts, nous fait malheureusement exact. Seulement on n'est pas d'accord sur les causes de cet acte de désespoir : les uns disent que T... s'est suicidé à la suite de chagrins domestiques, d'autres prétendent qu'il s'est vu, en donnant la mort, se soustraire à une poursuite judiciaire imminente.

De ces deux hypothèses, laquelle choisir ? Nous croyons que le mieux est d'attendre les résultats de l'enquête entreprise sur ce lugubre événement.

— Un accident est arrivé vendredi soir, vers deux heures, à Lamoux. Deux piédestaux de l'église, actuellement en reconstruction, sont tombés en arrière dans l'air d'un pan de maçonnerie. Un malheureux ouvrier maçon, pris sous cet éboulement, a été relevé dans un état désespéré.

Décès du 28 juin
Armand Leroy, 9 mois, rue du Tilleul, 87. — Mélanie Lemaire, 8 ans, Hôtel-Dieu. — Alfred Duhamel, 76 ans, ménagère, Hôtel-Dieu. — Jean-Baptiste Provoyeur, 73 ans, cabaretier, rue Neuve, 18.

PUBLICATIONS DE MARIAGES du 23 juin. — Omer Hanotte, 46 ans, mécanicien, et Augustine Andrieux, 48 ans, ménagère. — Fidèle Fournier, 33 ans, plombier, et Marie Debusschère, 28 ans, lingère. — Victor Soufflet, 25 ans, instituteur, et Zélia Herlem, 25 ans, sans profession. — Charles Leman, 21 ans, serrurier, et Juliette Vandecruyse, 58 ans, ménagère. — Pierre Vandecruyse, 61 ans, journalier. — Alfred Callard, 28 ans, fleur, et Marie Quatennens, 22 ans, rattacheuse. — Cyrille Vanhiez-wephe, 22 ans, cordonnier, et François Vermeersch, 20 ans, menuisier. — Charles Hazebrouck, 29 ans, fleurblantier, et Coralie Lebrun, 26 ans, journalière.

Mariages de Roubaix du 24 juin. — Zélima Delour, rue des Parvins. — Victor Dubois, à la Blanche-Porte. — Auréole Cateau, à la Blanche-Porte. — Edouard Demets, rue de la Croix-Rouge.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 24 juin. — Louis Leman, 78 ans 5 mois, époux de Marie Delahoutte, rue Neuve-de-Roubaix. — Achille Dewardi, 4 ans 1 mois, au pont de Neuville. — Henri Delepoix, 21 ans, époux de Juliette Picavet, 58 ans 6 mois, épouse de Louis Crochon, au Plocon. — Rosalie Defresne, 56 ans 2 mois, veuve de Jean Cau, rue du Pont des Piat.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille PROVOYEUR-DELLÈRE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Jean-Baptiste PROVOYEUR, décédé subitement à Roubaix, le 25 juin 1878, dans sa soixante-quatrième année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux obsèques qui auront lieu le dimanche 27 courant, à 11 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le mercredi 26, à 6 heures. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Neuve, 18, Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille Achille VERNIER-BLANQUART, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Achille-Louis-Alphonse-Marie-Joseph VERNIER, décédé à Bordeaux, le 23 juin 1878, dans sa 17^e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux obsèques qui auront lieu le dimanche 27 courant, à 11 heures, en l'église de la Madeleine, à Lille. — Les Vêpres, Matines et Laudes seront chantées la veille à six heures un quart. — L'assemblée sera au domicile funéraire de Monsieur VERNIER, rue de Thionville, 28, à Lille. — Les messes seront célébrées au Maître-Autel de ladite église, samedi 6 juillet, pendant toute la matinée ; un obit solennel sera chanté le même jour, à onze heures, en la chapelle de la Madeleine, à Lille. — Les funérailles, le dimanche 7, à 10 heures 1/2.

Des Obits solennels seront célébrés dans l'église Saint-Martin à Roubaix, pour le repos de l'âme de M. Victor DUHAMEL, le jeudi 27, à 7 heures, de la Confrérie du Saint-Sacrement et à 7 heures, de la Confrérie de la Sainte-Trinité. — En l'église Notre-Dame de la Salve, le dimanche 28, à 7 heures, de la Confrérie de Notre-Dame de Sept-Douleurs. — En l'église Ste-Élisabeth, le samedi 29, 7 heures, de la Confrérie de Notre-Dame-des-Victoires.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Changement de domicile

FORGE, DENTISTE

Actuellement
RUE NATIONALE, 106, LILLE
près l'église du Sacre-Cœur
Tramway, lettre A.

Train de plaisir pour Paris

A l'occasion de la grande fête nationale qui doit avoir lieu le dimanche 30 juin 1878, il sera organisé un train de plaisir à prix réduits pour Paris.

Départ de Tourcoing : Jeudi 27 juin à 10 h. 17 du soir.

Arrivée à Paris : Vendredi 28 juin à 5 h. 44 du matin.

Départ de Paris : Lundi 1^{er} juillet à 15 minutes.

Arrivée à Tourcoing : Mardi 2 juillet à 8 h. 41 du matin.

Prix des places aller et retour de Tourcoing : 26 fr. 25 en 2^e classe ; 19 fr. 25 en 3^e classe.

Avis aux voyageurs. — Il ne sera fait aucun enregistrement de bagages.

NOTA. — Le nombre des billets étant limité MM. les voyageurs sont invités à se procurer à l'avance. L'émission des billets commencera le dimanche 23 juin au matin et sera terminée le jeudi 27 juin au matin.

AVIS AUX SOCIÉTÉS

Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et règlements à la maison Alfred Reboux, (rue Neuve, 17), ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du Journal de Roubaix et dans la Gazette de Tourcoing.

ADRESSES INDUSTRIELLES & COMMERCIALES

Cette liste paraît dans les deux éditions du Journal de Roubaix. — S'adresser pour les insertions à la rue Neuve, 17.

Pianos

Location et réparation, rue du Fontenoy, 54. 15176

Brevets d'invention

V. DUBREUIL, ingénieur. — Prise de brevets en France et à l'étranger, correspondants dans tous les pays. 14894

Confécions

VERDEL-JOURE, Grande-Rue, 37, Roubaix. Sain et popeline, pure laine, vendus aussi bon marché qu'en fabrique. — Chemises de noce.

Articles de blanc

Layette, Robes et Pelisses de Baptême

Récettes, ventes et locations immobilières

Emile DELCOURT, rue St-André, 25 agent de la Compagnie La Confiance.

COUVREUR-RENAUD, Grande-Place 11, Tourcoing. — Confécions pour hommes et pour dames. 14063

COLLE, place de la Mairie, 3. — Dépôt des principaux produits pharmaceutiques. 14069

Serrurerie — Peilerie
DENDEVEL, rue Saint-Georges, 80, Roubaix.

Confécions

Au Palais de Cristal. — MONCHY-DUPIRE, Grande-Rue, 16, Roubaix. — Confécions pour hommes. 14065

BARREZ-LEULLETTE, rue du Vieil-Abrevoir, 51, Place Ste-Wey de N.-Y.-K. — Location et abonnement de musique à l'année.

Fournier-Delfortrie, ARTICLES DU JAPON p^r fûtes et pipesaux, Grande-Rue, 56, Roubaix. 18813

Tapis — Ameublements
BERNARD-WELOOMME, rue du Vieil-Abrevoir, 5 et 13, Roubaix. — Grand choix de tapis de tous genres ; toiles cirées pour parquet, tapis liège et caoutchouc. Articles de voyage. — Ameublements complets, sommiers élastiques, Glaces. — Agrés pour gymnase, etc.

LETTRES-MOULTEURS & D'OPÉRA. — Imprimerie Alfred Reboux. — Avis gratuits dans les deux éditions du Journal de Roubaix, dans la Gazette de Tourcoing (Journal quotidien)

M. H. Deniau, ex-directeur des travaux municipaux de la ville de Roubaix a l'honneur d'informer le public et ses amis, en particulier, qu'il ouvre à Roubaix un bureau d'ingénieur-architecte.

Il s'occupera en général des études et travaux se rattachant à l'art de l'ingénieur et du géomètre, et spécialement des constructions industrielles.

— Actuellement, rue du Coq-Français, 42. Au 1^{er} juillet, rue de Blanche-maille, 73.

KERMESSES de l'arrondissement de Lille. Le 30 juin. — Jean-Gustave (Roubaix), Gilles, Linelles, Lomme, Bauvin, Mons-en-Barrois, Gruson, Hamay, Lille, (tête communale).

BOURSE LINIÈRE. — Les affaires sont encore très-calmes. On a vendu un peu plus de lins pour remplir les besoins qui commencent à se manifester. Mais la vente des produits fabriqués reste très limitée.

On espère que le beau temps qui a singulièrement amélioré toutes nos récoltes, rendra prochainement quelque activité aux affaires.

MARCHÉ AUX BLES du 26 juin 1878. (Bulletin commercial.) Approvisionnement : 900 hectol. Les réserves des acheteurs sont extrêmes, aussi à l'heure où nous écrivons la moitié de l'approvisionnement est encore invenue.

On peut noter une baisse de 50 à 75 cent. sur les cours de la semaine dernière.

Les farines, les meilleures marques, sont offertes en consommation 40 fr. — Température extrêmement favorable aux blés en terre.

MARCHÉ AUX BLES DE LILLE du 26 juin 1878 (communiqué par l'Hôtel-de-Ville). — Baisse moyenne de 1 fr. 41 centimes. (Ech.)

Belgique

Un enfant de cinq ans jouant dans un bâtiment en construction à Kélin, est tombé, hier soir, dans un puits recouvert de grès appelés planches. Lorsque, vingt-cinq minutes après, on retira le petit imprudent, il avait cessé de vivre.

Quatre miliciens qui, cette semaine, avaient été incorporés à Bruges, revenaient au village de retour du dépôt, de leur régiment à Anvers, en attendant leur appel sous les armes. Ils entrèrent dans un cabaret à Zedelghem et étaient déjà plus ou moins pris de boisson. Là se trouvait Louis Vermaut, garçon menuisier, âgé d'environ 30 ans, qui devait se marier prochainement. Ce garçon eut le malheur de renverser accidentellement un verre de bière d'un de ces miliciens. Ce dernier, excité par la boisson, chercha noise à Vermaut, et bientôt les miliciens se jetèrent sur lui avec violence.

Comme toujours, malheureusement dans nos campagnes, dit le journal belge, à qui nous empruntons ce récit, les coutages appaurent et les malheureux menuisier devint bientôt la victime de son imprudence involontaire : il reçut au cou un coup de couteau d'une profondeur de quatre à cinq centimètres et qui lui coupa net l'artère.

Vermaut, qui perdit des flots de sang, succomba bientôt.

Faits Divers

— On annonce l'arrivée très-prochaine, à Paris, d'un souverain africain.

Georges, roi de Bonny, est en ce moment à Londres, où il est l'objet de l'accueil le plus cordial de la part du lord-maire et de personnes importantes.

Ce jeune monarque africain parle fort bien l'anglais et possède, dit-on, quelques notions de la langue française. Après avoir visité la capitale de l'Angleterre, le roi Georges viendra voir l'Exposition universelle.

Les Etats de ce souverain sont situés sur la côte de Calabar, côte occidentale de l'Afrique. Le pays de Bonny se trouve dans le delta du Niger. Sa population est de 20.000 âmes environ. Cette contrée a fourni de tout temps les plus beaux sujets à la traite des nègres qui, en dépit des prohibitions et de la surveillance dont elle est l'objet, s'y pratique encore, dit-on, sur une certaine échelle.

Ce pays est très-fertile. On y trouve la canne à sucre, le palmier, le cotonnier, etc. ; son commerce comprend l'huile, le coton, l'ivoire et les épices.

— Hier, au moment où le tramway au Louvre au pont d'Ides s'arrêtait devant la rue des Tuileries, une voiture découverte débouchait par le pont Royal.

Le cheval, pris d'une panique soudaine, après s'être dirigé vers le jardin, revint brusquement sur ses pas et traversa les rails devant le tramway, qui avait repris sa marche. Les chevaux du lourd véhicule renversèrent la voiture, et deux des voyageurs qui s'y trouvaient roulèrent sous les roues du tramway.

Un cri de terreur partit de toutes les poitrines. Le cheval s'était redressé et traînait les débris de son véhicule ; on s'en rendit facilement maître.

Le cochon du tramway avait arrêté brusquement ses chevaux, et le foule